

Conseil Municipal du 12 décembre 2023, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, LASNE, MONNIER, PAGÈS et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIE, NIEL et ODE.

Excusé(e)s : Mmes FAURE, VALENTIN et M. IBOT

Il soumet à l'approbation des conseillers le compte rendu de la séance du 15 novembre 2023, ils approuvent à l'unanimité et fait passer la page de signatures des délibérations du conseil précédent.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités depuis le dernier conseil.

II. Travaux en cours :

- City stade : les travaux ont bien avancé, mais suspendus pour l'instant en raison des intempéries. Le gazon synthétique devrait être collé d'ici janvier ou février (dans l'attente de meilleurs jours). Pour l'instant, il n'est pas accessible au public. Mme Lasne dit que les collégiens à l'arrêt de bus attendent impatiemment, le maire répond qu'aucun accès n'est autorisé avant la fin de travaux car la responsabilité de la Mairie pourrait être engagée.
- Fuite sur le réseau AEP : une fuite a été constatée à l'antenne de la Combe Boutin (du départ du château d'eau jusqu'aux habitations de Brus) de quelques m3 par jour.
- Citerne au camping : elle est déjà pleine et les pompiers ont fait un essai concluant.

III. Dossiers en cours :

- Compte rendu du COPIL de l'eau : dans les sujets évoqués : qualité de l'eau, préconisations...etc. M. Brus a représenté la cave coopérative.
- Groupama : le maire évoque le sinistre de quelqu'un qui aurait abîmé sa voiture avec un plot fixe.
- Vie associative :
 - * Comité des fêtes : la fête d'Halloween s'est bien déroulée, il énumère les prochaines activités et les dates (23/24/25 août : fête votive).
 - * Association St Maurice Humanitaire : les membres se sont réunis en AG extraordinaire avec la rédaction d'un procès-verbal mandatant le Trésorier pour la clôture de l'association. Le Président était absent. L'argent restant après la clôture sera versé au Comité des Fêtes.
- Fibre : le Maire a rencontré le Président du Syndicat ADN (M. Blanc) pour le raccordement de la fibre jusqu'à la cave coopérative, le dossier n'est pas facile, à suivre.

IV. Revue municipale :

Mme Pagès prend la parole, le dossier pour la revue est parti à l'infographiste, elle attend leur retour pour faire les corrections. Aujourd'hui, ils commencent la mise en page. Le Maire ajoute qu'il espère que la distribution se fera la dernière semaine de décembre.

V. Préparation de fin d'année :

- Vœux du Maire : la date prévisionnelle proposée est le 12 janvier 2024. Mme Lasne demande l'heure, le Maire répond qu'en général les vœux sont à 18h00 pour commencer vers 18h30.
- Pot des agents : le Maire rappelle que le pot des agents aura lieu le 20 décembre à la salle Charles Ruat et qu'il est possible de venir accompagné. Il ajoute que le colis de cette année est supérieur aux précédentes et en énumère le contenu.

VI. Personnel :

-Reclassement : le Maire évoque le cas d'un agent ayant obtenu la reconnaissance de travailleur handicapé, son problème de santé a nécessité un aménagement de son poste le plus rapidement possible en supprimant les deux heures de travail du matin, un autre agent a accepté de reprendre ce

temps de travail.

- Entretien professionnel de fin d'année : Les entretiens se sont bien déroulés. Le Maire précise qu'il a pris sur lui sur certains dossiers.

-Mutation et recrutement : Un agent a déposé une demande de mutation, son départ est prévu pour le 19/02/2024 dans la ville de COUDRAY. Le Maire a rencontré une candidate pour son remplacement avec Mme Pagès, elle est actuellement en poste dans une autre collectivité.

Il ajoute que les candidates titulaires du concours ATSEM sont peu nombreuses, il faudrait envisager de publier une offre d'emploi sur le site « emploi-territorial », Mme Monnier suggère de le faire sans attendre.

VII. Délibérations :

- Création des deux postes au service du périscolaire : Après avoir évoqué la situation dans le point « VI. Personnel », il propose maintenant aux conseillers de délibérer pour créer les deux nouveaux postes relatifs à cet aménagement.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Fixation du prix des services pour 2024 : Le maire demande l'avis des conseillers sur les propositions, ils n'ont aucune objection.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Créances éteintes : Le maire parle d'une demande d'annulation par le Service de Gestion Comptable de Nyons d'une écriture de 31 € pour le périscolaire, il propose aux conseillers de délibérer sur cette demande.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Prime spéciale du pouvoir d'achat : Il explique le cadre réglementaire de l'instauration de cette prime. Il donne une estimation du coût total environ 4 000 € pour tous les agents. Il propose de fixer le montant de 400 € soit 2600 € au lieu de 4 000 €, à payer ultérieurement jusqu'à juin. Un débat s'installe. Ce projet devra être présenté au Comité Social Territorial (CST).

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

VIII. Intercommunalité :

-Information communautaire

-HPR : le Maire rappelle aux conseillers le projet HPR (acheminement de l'eau du Rhône en pression pour alimenter les terres agricoles...etc). Ce projet est de grande ampleur. Une réunion a eu lieu avec le Préfet de la Drôme, le Sous-préfet de Carpentras, Sous-Préfet de Nyons et d'autres représentants. Le projet pourrait être lancé d'ici la fin du mandat. La prochaine réunion aura lieu à Saint Maurice à l'Espace Philippe Maintenié, le Maire va voir pour installer une caméra et offrir la possibilité de suivre les réunions en distanciel.

- Câble Ethernet à la Salle Charles Ruat : il faudra voir avec les services techniques pour le passage d'un câble de la salle du 1^{ère} adjoint à la salle Charles Ruat.

- Maire info du ministre : Il évoque un article concernant l'école et les redoublements, les conflits de voisinage et notamment l'antériorité de l'activité qui prime sur les conflits en ruralité et sur les néo-résidents.

Le Maire s'excuse car il a oublié de faire passer l'information de la remise des calendriers des pompiers.

Il donne les derniers effectifs de la cantine.

IX. Questions diverses :

Aucunes questions.

Il mentionne que les illuminations du village ont été installées aujourd'hui et évoque les commentaires vus sur les réseaux sociaux.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 16 janvier 2024 à 19h15, salle du conseil